



BILAN MORAL DE LA MUDETA

1- Constitution et Fonctionnement de la MUDETA

Créée le **dimanche 15 juin 2003** à l'Institut Marie Thérèse Houphouët Boigny d'Adjamé 220 logements sous le parrainage de M. YAPI LAMBERT Maire de Tiassalé et en présence de 72 membres, la MUDETA s'est fixée pour objectifs (voir l'article 5 du statut).

Son premier bureau exécutif est composé comme suit :

PRESIDENT : M. KASSI LEON

VICE PRESIDENT : M. KACOU KOMLAN

SECRETAIRE GENERAL : M. KASSI ESSE LUCIEN

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT : M. ETIEN YAO GABRIEL

TRESORIER GENERAL : M. NIKEBIE N'SAKILISOU

**TRESORIER GENERAL ADJOINTE : Mme ETIEN Epouse DINGUI
AFFOUE JUSTINE**

Les membres fondateurs de la MUDETA sont :

KACOU KOMLAN

KASSI LEON

ETIEN YAO PIERROT

KASSI ESSE LUCIEN

KADJA AFFOUE DELPHINE

YAO AMENAN BERTINE

ETIEN EPOUSE DINGUI AFFOUE JUSTINE



ETIEN NGUESSAN CHANTAL

KASSI NAMO MATHIEU

NIKEBIE N'SAKILIZOU

ETIEN YAO GABRIEL

KADJA AMOIN LYDIE

KADJA BROU ERIC

Les cotisations de la Mutuelle pour le Développement de Taboïtien (MUDETA) se présentaient comme suit :

- Un droit d'adhésion d'un montant de **1000 fcfa** était payable en une seule fois. Ce paiement donne droit à une carte de membre.
- Des taux de cotisations mensuelles étaient fixés comme suit :
1000 fcfa pour les **salariés** ;
500 fcfa pour les membres exerçant de **petits métiers** ;
300 fcfa pour les **sans emplois**.

Le **12 Novembre 2006** au groupe scolaire Adjamé-Habitat lors d'une Assemblée Générale, le bureau exécutif de la MUDETA a connu un renouvellement. C'est au cours de cette AG qu'il a été décidé de séparer la caisse de développement de la caisse d'entraide. A la même occasion, la décision de faire de l'électrification de Taboïtien la plus grande des priorités a été prise.

Ainsi le nouveau bureau se présente comme suit :

PRESIDENT : M. KASSI LEON

VICE PRESIDENT : M. AKA ETIEN JEROME

SECRETAIRE GENERAL : ETIEN YAO GABRIEL

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT : M. KADJA ETIEN ARMAND

TRESORIER GENERAL : M. KADJO KLA ALPHONSE

TRESORIER GENERAL ADJOINTE : M. GOGO KACOU ANGE



COMMISSAIRE AU COMPTE : Mme GUIBRE JOELLE

COMMISSAIRE AU COMPTE ADJOINT: M. NAMO JONAS

C'est avec ce nouveau bureau que la MUDETA a fonctionné jusqu'à ce jour dans l'esprit de continuer les actions menées par l'ancien bureau.

Vu la difficulté pour les membres de payer les Cotisation, le bureau a décidé d'annuler tous les arriérés à compter du **dimanche 12 Juillet 2009** pour instaurer de nouvelles formules de cotisations (la cotisation annuelle).

Cette cotisation comprend :

- Les cotisations au niveau du village (**5000 fcfa** pour les hommes et **2000 fcfa** pour les femmes) ;
- Les cotisations pour la Mutuelle (développement du village) ;
- Les cotisations pour les retrouvailles de Pentecôte ;

Elles se présentent comme suit :

| | |
|----------------------------------|--------------------|
| Personnes ciblées | 30.000 fcfa |
| Personnes intermédiaires | 20.000 fcfa |
| Etudiants et sans emplois | 15.000 fcfa |

Malgré la bonne volonté des membres du bureau cela n'a pas pu être appliqué jusqu'à l'avènement de la crise qui a suspendu les activités de la MUDETA.

2- Actions menées par la MUDETA

La Mutuelle pour le développement de Taboitiens MUDETA, depuis sa création a mené divers actions aussi bien Morales que Financières.

- Dès sa création le **15 Juin 2003** la MUDETA a eu une participation effective et financière le **02 juillet 2003** au séminaire sur les perspectives de développement du département de Tiassalé. Ce séminaire organisé par le conseil général devrait être sanctionné par l'élaboration d'un livre blanc du département de Tiassalé.



- **Le 27 Juin 2004**, une tournée de sensibilisation a été menée à Taboitiens, Aviékro et Katomo en vue d'emmener les différentes communautés à adhérer aux objectifs de la MUDETA.
- **Le 07 et 08 Aout 2004**, la MUDETA a été présentée officiellement aux autorités administratives de Tiassalé (Mairie et Conseil Général) et aux autorités villageoises de Taboitiens. Cette cérémonie était placée sous la présidence du ministre M. KOUASSI APETE. Au cours de cette rencontre la MUDETA a fait dons de matériels agricoles (30 machettes, des limes et des tee-shirt) aux autorités du village. C'est au cours de cette cérémonie que Pentecôte a été choisie officiellement comme fête de retrouvaille des Fils et Filles de Taboitiens.
- La MUDETA a eu des rencontres avec les autorités politiques de Tiassalé :
 - Le 27 Septembre 2004**, rencontre avec le président du conseil général de Tiassalé ;
 - Le 17 Octobre 2004**, rencontre avec le député Bonouma J.B ;
 - Le 15 Novembre 2004**, rencontre avec le maire Yapi Lambert ;
 - Le 14 Décembre 2004**, rencontre avec le ministre Kouassi Apété ;Toutes ces rencontres avaient pour but de faire connaître non seulement la Mutuelle mais aussi le village de Taboitiens qui était ignoré jusque là.
- **Le 30 avril 2005**, cérémonie de remise de 80 tables bancs 06 chaises et tables de bureau et 06 armoires à l'école primaire publique de Taboitiens.
- **Le 03 Mai 2005**, intervention de la MUDETA pour faciliter l'installation d'un périmètre vivrier à Taboitiens.
- **Le 04 Juillet 2005**, cérémonie, de remise de plus de 200 cahiers et tee-shirt aux meilleurs écoliers de Taboitiens.
- **Le 21 Février 2006**, réparation de la pompe du village.
- **Le 20 Avril 2006**, installation de panneaux indicatifs à Tiassalé, Katomo et Taboitiens.

➤ **Le projet d'électrification**

La MUDETA est intervenue dans le projet d'électrification du village en multipliant les rencontres avec le Maire et les responsables de la SOPIE en vue de l'électrification du village qui est une réalité aujourd'hui.

➤ **Le projet de garderie**



La MUDETA a participé à la réalisation du projet de garderie coordonné par L'ONG femmes de Salem international (aide aux enfants, jeunes filles et femmes en difficultés)

LA MUDETA a également participé à :

- **La réhabilitation de la cantine scolaire.**
- **Don des Kits scolaires par la fondation OCIT (Orange Cote d'Ivoire Telecom).**
- **Remise des sacs de riz à la communauté villageoise.**

L'unité s'est présentée comme le fondement de la MUDETA. C'est pour quoi la MUDETA a toujours œuvré pour cette vertu. Pour l'unité la Mutuelle a mené des actions dont :

- Son intervention afin d'apaiser les tensions lors des malentendus entre les enfants du village au sujet du choix du chef de terre et chef du village. Ce succès a permis d'installer un chef de village qui lui aussi toujours dans le même sens n'a pas manqué de mettre en place une administration qui a fait asseoir une discipline (ensemble de règles) pour le bon fonctionnement de sa mission. Cette action a donc permis de mettre de l'ordre dans le village.

Toujours dans le sens de l'unité, la communauté villageoise et la mutuelle, dans une même vision ont décidé d'un rassemblement en pentecôte 2009 pour un entretien entre le chef et tous les enfants du village voire ceux qui ont des intérêts au village. Ce rassemblement a été effectif à la date du **samedi 30 au dimanche 31 Mai 2009** et les enfants du village ont répondu nombreux à l'appel du chef.

Pentecôte 2009 a été un moment fort pour toute la communauté villageoise de se réconcilier avec elle-même. Tous les intervenants (le chef du village, le président de la MUDETA, le maire de Tiassalé) ont exhorté la communauté villageoise à développer un esprit d'Unité, de Solidarité, d'Entente, de Pardon qui est gage de tout développement. La notabilité a appelé tous les fils du village à s'inscrire auprès de leur chef de famille.

Le succès remarquable de pentecôte 2009 nous a permis d'assister également à Pentecôte 2010. Notons que depuis 2010 il n'y a pas eu d'action officielle de la Mutuelle.



- L'assistance aux membres malades : une délégation de la MUDETA rendait visite aux membres en cas de maladie.
- La mise en place d'une caisse de solidarité. La caisse de solidarité intervient dans les cas de décès ou de mariage.
- La désignation de quelques membres frustrés. Toute œuvre humaine n'est pas parfaite c'est pour quoi la mutuelle a pris le soin d'identifié des frères ou sœurs qu'elle aurait de manière inconsciente frustré afin de présenter ses excuses.

Voici présenté en quelque ligne le bilan moral de la MUDETA. Il est à noter que les activités de la mutuelle ont connu un arrêt après la crise politico-militaire qu'a connu notre pays. Nous avons essayé de relancer les activités mais la crise avait pratiquement dispersé les membres au point où ils ne répondaient plus aux appels. C'est ainsi que les réunions mensuelles ont été suspendues jusqu'à ce jour.

Nous pensons qu'il est temps que la MUDETA reprenne ses activités pour continuer ses œuvres d'union et de développement, car Taboitién et les membres en ont besoin.